

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 mars 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent : Jacques Tessier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
03-054

Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-055

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Demande d'appui auprès de la CPTAQ de m. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier.
8. A) Adoption du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson ainsi qu'un emprunt au montant de 1 348, 602.23 \$
B) Présentation d'une demande dans le cadre d'une programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.
C) Demande de soumissions pour les travaux du règlement 322-2015.
9. Adoption du règlement 323-2015 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux (motoneige).
10. Plaisir d'hiver :
 - A) Concours de bonhomme de neige
 - B) Parc Saint-Jean-Optimiste.
11. A) Engagement d'un sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste.
B) Engagement d'un animateur pour la maison des Jeunes

12. A) Soumissions reçues pour le remplacement des lumières de rues.
B) Avis de motion pour payer les travaux de remplacement des lumières de rues.
13. A) Dépôt du registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante.
B) Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable.
14. Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins.
15. A) Demande d'aide financière pour le Théâtre des Poêles à Bois
B) Demande d'aide financière de la Fondation Institut de Cardiologie de Montréal.
16. A) Bibliothèque municipale/autorisation d'assister au Salon du Livre de Trois-Rivières.
B) Projet spéciaux /rencontre pour le développement social
17. Société Canadienne du cancer/proclamation d'Avril le mois de la jonquille.
18. Véloroute/Achat de panneaux et installation.
19. Pétition pour la réparation et l'entretien des chemins municipaux.
20. Association forestière de la vallée du St-Maurice/distribution d'arbres.
21. Demande de commandite de Promotion Sainte-Thècle pour le Festival 2015.
22. Appui au garage G. Champagne.
23. Don à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle
24. Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées.
25. Valérie Fiset/Cotisation à l'ordre des CPA
26. Période de questions de l'assistance
27. Affaires nouvelles :
 - A) PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance
 - B) Engagement d'un technicien pour les travaux de la rue Masson
28. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-056

Adoption du procès-verbal des séances du mois de février 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en février 2015

Ministre du Québec et Ministre des Forêts, de la Faune et des parcs du Québec

Les Ministres nous informent d'un investissement de 450 millions de dollars en travaux sylvicoles pour les deux prochaines années, soit 225 millions de dollars en 2015-2016 et la même somme en 2016-2017.

Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire du Québec

Le MAMROT nous informe qu'il on bien reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires pour la période commençant 15 février 2015.

Le MAMROT nous informe qu'un paiement de 61 439.22 \$ nous sera versé. Ce montant correspondant à un versement périodique pour le Programme de subvention PADEM.

Ministère des Transports

Le MTQ nous informe qu'il on bien reçu notre demande pour l'élargissement des accotements asphaltés sur les rue Saint-Jacques (route 153).

Le MTQ nous informe qu'un montant de 27 000\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au premier versement de la subvention pour transport adapté 2015.

Héma-Québec

Héma-Québec nous informe de la prochaine collecte de sang qui aura lieu, lundi 16 mars 2015 à la Salle Aubin. L'objectif à atteindre est de 105 donateurs.

Les Journées de la persévérance scolaire

Il nous informe que les journées de la persévérance scolaire se dérouleront du 16 au 20 février 2015. Les journées offre une belle occasion de se mobiliser autour des jeunes et de leur signifier que leur réussite nous tiens à cœur.

M.R.C. Mékinac

La M.R.C. nous envoie un avis public pour nous informer qu'elle a adopté le Règlement 2015-160 concernant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière à l'organisme responsable de l'évaluation.

Municipalité de Saint-Boniface

La Municipalité de Saint-boniface nous invite à inscrire un jeune âgé entre 13 et 17 ans au camp d'urgence 9-1-1. L'objectif principal est que le jeune puisse vivre l'expérience de la vie quotidienne des intervenants d'urgence.

Qualinet

Qualinet nous offre leur service dans le service de nettoyage après sinistre.

Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec

Le Régie nous informe que le Casse-Croûte de Ranch à fait la demande de permis d'alcool. De plus, elle nous rappelle que nous pouvons s'opposer à cette demande dans les 30 jours de sa publication.

Rober Fer et Métaux

RFM nous informe de différents projets qui seront soumis au MDDELCC concernant la valorisation en agriculture des résidus mixtes de papetières de catégorie C2-P1-O2-E1 et de résidus calciques de catégorie C1-P1-O1-E1 au cours des prochaines années.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous informe qu'il prenne note que notre municipalité n'a fait aucun débours ni aucun encaissement durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Rés. 2015
03-057

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-058:

Approbation des comptes

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de février 2015 au montant de 410 165.25 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais pose une question concernant le prêt du 631 rue Notre-Dame à la compagnie Cedart-Tech.

Rés. 2015
03-059

Demande d'appui auprès de la CPTAQ de M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier

CONSIDÉRANT QUE M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier nous désire construire une résidence sur leur terrain (lot 4 757 800)

CONSIDÉRANT QUE le terrain visé par la demande est dans un milieu agroforestier et le potentiel agricole de ses sols est majoritairement de classe 7 et les contraintes associées à ces sols sont très importantes en raison de leur caractère accidenté et très rocailleux;

CONSIDÉRANT QUE le terrain de M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier est situé sur une portion du territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle sur lequel la Commission a rendu une décision favorable en date du 14 mars 2014, Dossier #372957, en vertu de l'article 59 de la LPTAQ, soit une demande à portée collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par M. Yvon Landry et Mme. Josée Trépanier auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le but d'aliéner, de lotir et utiliser à une fin autre que l'agriculture le lot 4 757 800 et un chemin constitué des lots P.4 756 846, P.5 068 845, P.5 068 846 et P. 5 068 847 dans la municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-060

Adoption du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson ainsi qu'un emprunt au montant de 1 348, 602.23 \$

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le

règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson ainsi qu'un emprunt au montant de 1 348, 602.23 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-061

Présentation d'une demande dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-062

Demande de soumissions pour les travaux du règlement 322-2015

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions via le site SEAO pour les travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée sur la rue Masson

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-063

Adoption du règlement 323-2015 pour permettre la circulation des véhicules hors

route sur certains chemins municipaux (motoneige)

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 323-2015 afin de permettre la circulation des véhicules hors route (motoneige) sur une partie du chemin du Lac-du-Jésuite à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Plaisir d'Hiver/Concours de bonhomme de neige et activités au parc Saint-Jean-Optimiste

Caroline Poisson procède au tirage du concours de bonhomme de neige dans le cadre des activités de Plaisirs d'hiver. Les gagnants sont : Claudie Hudon, Mia Hudon, Claudia Lefrancois Lapointe, Juliette Légaré, Zacari Marcotte et Jeanye Lefrancois Lapointe.

Elle remercie les gens qui ont participé à la journée plaisir d'hiver qui a eu lieu le dimanche 22 février 2015 au Parc Saint-Jean-Optimiste. Il y a eu 114 inscriptions à cette journée.

Rés. 2015
03-064

Engagement d'un sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que Laurence Poiré nous a envoyé son Curriculum vitae et est intéressée au poste de sauveteur pour la plage du Parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que la municipalité a toujours beaucoup de difficulté à trouver un sauveteur pour la plage du Parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que la municipalité est heureuse qu'il y est une personne de sa localité qui a la formation de sauveteur;

EN CONSÉQUECNE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Laurence Poiré comme sauveteur à la plage du Parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2015. Son horaire sera du dimanche au samedi de 11h à 17h et son salaire sera de 17.00 \$ l'heure avec une garantie de 30 heures par semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-065

Engagement d'un animateur pour la maison des Jeunes

CONSIDÉRANT que Nicolas Gervais n'est plus intéressé à être animateur à la maison des Jeunes;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin de remplacer cet animateur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle engage Jessy Jack Provost comme animateur de la maison des Jeunes. Son salaire sera de 10.85 \$ l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-066

Soumissions reçues pour le remplacement des lumières de rues

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le remplacement des lumières de rues :

Fourniture de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo :

Westburne au montant de 43 799.96 \$ taxes incluses
Daniel Durocher Inc. au montant de 51 069.60 \$ taxes incluses

Installation de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo :

Val-Mauricie électrique Inc. au montant de 11 837.83 taxes incluses
Daniel Durocher Inc. au montant de 14 826.03 taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les soumissions les plus basses soient :

- Celle de la compagnie Westburne au montant de 43 799.96 \$ taxes incluses pour la fourniture de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo.
- Celle de la compagnie Val-Mauricie électrique Inc. au montant de 11 837.83 \$ taxes incluses pour l'installation de 264 têtes de lumières de rues au DEL avec cellule photo.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Claudette Trudel-Bédard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour le financement de l'achat et l'installation de 264 lumières de rues au DEL avec cellule photo.

Rés. 2015
03-067

Dépôt du registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance du registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante préparé par le directeur des travaux publics et en accepte le dépôt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-068:

Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 préparé par le directeur des travaux publics et en accepte le dépôt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-069

Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT que plusieurs personnes désirent louer le Pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste pour la période des fêtes de l'année 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a décidé à une séance antérieure de faire un tirage au sort pour déterminer la personne qui pourra louer le Pavillon Desjardins durant la période des fêtes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-

Thècle loue aux dates et aux personnes suivantes le pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste suite au tirage au sort:

Le 24 décembre 2015 au soir : Famille Johanne Magnan
Le 25 décembre 2015 au soir : Famille Francine Roy
Le 26 décembre 2015 au soir : Famille André Ébacher
Le 27 décembre 2015 au midi : Famille Denis Marchildon
Le 31 décembre 2015 au soir : Famille Francine Ricard
Le 1 janvier 2016 au midi : Famille Carole Magnan
Le 1 janvier 2016 au soir : Famille Réjean Bédard
Le 2 janvier 2016 au soir : Famille Henry-Paul Piché

Les gagnants devront payer la location du pavillon Desjardins avant le 31 mars 2015 et aucun remboursement ne sera effectué advenant l'annulation de la location.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-070

Demande d'aide financière pour le Théâtre des Poêles à Bois

CONSIDÉRANT que le Théâtre des Poêles à Bois a donné deux représentations à la salle Aubin en collaboration avec le comité culturel de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande une aide financière pour la réalisation de ces activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 150 \$ à la troupe de Théâtre des Poêles à bois.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2015
03-071

Bibliothèque municipale/autorisation d'assister au Salon du Livre de Trois-Rivières

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Diane Proulx, responsable de la bibliothèque municipale, à participer au Salon du Livre de Trois-Rivières. Son inscription et ses frais de déplacement seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-072

Projets spéciaux/rencontre pour le développement social

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Julie Veillette, directrice adjointe à participer à la rencontre d'appropriation de l'outil «Développement du potentiel des communautés» dans Mékinac. Ses frais de repas seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-073

Société Canadienne du cancer/proclamation d'Avril mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- Encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Véloroute/Achat de panneau et installation

Ce sujet est reporté ; car une demande doit être faite dans le cadre du Pacte rural pour défrayer ces dépenses.

Pétition pour la réparation et l'entretien des chemins municipaux

Le conseil municipal traite de la pétition reçue des citoyens pour la réparation et l'entretien des chemins municipaux. Le maire explique aux personnes présentes les priorités de la municipalité. Plusieurs personnes posent des questions sur ce sujet.

Rés. 2015
03-074

Association forestière de la vallée du St-Maurice/distribution d'arbres

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous invite à célébrer le mois de l'arbre et des forêts en mai ;

CONSIDÉRANT que l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice nous offre des plants pour distribuer à nos citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal organisera une journée pour distribuer ces plants à la population, supervisée par Madame Caroline Poisson, conseillère municipale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice de nous fournir 1000 plants de bois feuillus et résineux qui seront remis aux gens de la

municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-075

Demande de commandite de Promotion Ste-Thècle Inc. pour le Festival 2015

CONSIDÉRANT QUE Promotion Ste-Thècle Inc. organise le festival des lacs et forêt 2015;

CONSIDÉRANT QU'il nous demande une commandite pour préparer ce festival;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 5 000 \$ à Promotion Ste-Thècle Inc. pour l'organisation du festival des lacs et forêt, édition 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-076:

Concessionnaire BRP Lax-aux-Sables

CONSIDÉRANT QUE BRP vient de confirmer au Garage G. Champagne Inc. qu'il n'est plus concessionnaire des produits SKI DOO au Lac-aux-Sables, à compter du 31 mars 2015

CONSIDÉRANT QUE dans l'immédiat de la MRC Mékinac, seul BRP n'aura plus de concession sur le territoire pour les motoneiges SKI DOO,

CONSIDÉRANT QUE dû au réchauffement climatique, la FCMQ, conjointement avec le Comité Sentiers Récréatifs de la Mauricie, a changé un sentier régional en sentier Trans-Québec Est-Ouest, passant dans le stationnement du Garage G. Champagne Inc. et du territoire de la MRC Mékinac,

CONSIDÉRANT QUE la MRC Mékinac a été déclarée par les maires des 10 municipalités «MRC Motoneige-Quad», dans le but de développer l'économie de ces sports,

CONSIDÉRANT QUE la MRC Mékinac est un lien naturel entre la région de Québec et Lanaudière, constituant un pays naturel pour le sport de la motoneige,

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Thècle demande à BRP de maintenir sa concession du Garage G. Champagne Inc., au Lac-aux-Sables, de façon à assurer le développement de ce sport dans la région immédiate de Mékinac et de continuer d'assurer l'excellent service aux motoneigistes de passage sur la TQ 23.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-077:

Don à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle a versé un montant de 50 000 \$ à la municipalité pour investir dans la santé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50 000 \$ à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour poursuivre leur objectif dans le domaine de la santé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-078

Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées pour la saison estivale 2015 et autorise Louis Paillé, directeur général, à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-079:

CPA/Cotisation

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle paie la cotisation annuelle de l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec au montant de 1 033.22 \$ pour la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe (Valérie Fiset).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Danielle Cadotte pose des questions concernant le garage G. Champagne et concernant le remplacement des lumières de rues.
Jean-Claude Cloutier demande de réparer les rangs.

Affaires nouvelles :

- A) PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance
- B) Engagement d'un technicien pour les travaux de la rue Masson

Rés. 2015
03-080:

PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les offres de PMA Assurance pour l'augmentation de couverture d'assurance pour les immeubles suivants :

- Emplacement #12 (Caserne d'incendie) : augmenter de 346 058 \$ à 500 000 \$ pour une prime additionnelle de 265 \$.
- Emplacement # 17 (centre sportif Geai Bleu) : augmenter de 105 060 à 200 000 \$ pour une prime additionnelle de 165 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-081:

Stage de l'Université Laval pour un baccalauréat en génie civil

CONSIDÉRANT QUE Louis-Philippe Ratelle, étudiant à l'université Laval en génie civil, cherche un stage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aura besoin d'une personne pour coordonner des travaux d'infrastructure de rues avec égout sanitaire, égout pluvial et aqueduc de la rue Masson;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte l'offre de stage SIGMA+ de l'Université Laval
- engage Louis-Philippe Ratelle, comme stagiaire en génie civile. Il sera sous la supervision du directeur des travaux publics et sera affecté aux travaux de la rue Masson.
- La période de stage sera du 4 mai 2015 au 14 août 2015 à raison de 40 heures semaines pour un salaire de 17.00 \$ l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
03-082:

Levée de la séance

À 21 h, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier